Lys-lez-Lannoy
www.lyslezlannoy.fr

31, rue Jean-Baptiste Lebas B.P.7
59451 LYS-LEZ-LANNOY Cedex
Tél. 03 20 75 27 07 - Fax 03 20 80 18 89
contact@mairie-lyslezlannoy.com
www.lyslezlannoy.fr

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 059-215903675-20231213-D_2023_76-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Date de convocation : le 06 décembre 2023
Date d'affichage/publication : le 06 décembre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de membres présents : 31
Absent : 0

Présents - Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ; Monsieur Christophe HANCQ, Madame Agnès LE LANNIC, Monsieur Konrad WALLERAND, Monsieur François MORTIER, Madame Nathalie PASTORE-TOP, Monsieur Thierry LEMANT, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Philippe DE BRUILLE adjoints au maire ; Madame Irène FERENC, Monsieur Jean-Claude GAVRAIN, Madame Pascale DE METS, Madame Marie-Christine PROKOPOWICZ, Madame Valérie SELOSSE, Madame Técla MENAGER, Monsieur Nicolas LEDRUE, Monsieur Marco GIGANTE, Monsieur François DESBOUVRIES, Madame Julie QUEVA, Monsieur Gilbert AMBLOT, Monsieur Francis PILLOIS, Madame Séverine RASSON, Monsieur Amaury METGY, Madame Maryse LEGROS, Madame Claude PRINCE, Monsieur Gaëtan JEANNE, Monsieur Francis MENAGER, Madame Mélanie VANHOVE, Monsieur Francis LANDREZ, Monsieur Fréderic PAUWELS, Monsieur Michel BLONDEEL conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Madame Zohra EL BASRI, Madame Manuella DE FREITAS.

Secrétaire de séance : Madame Julie QUEVA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

* * *

Imprimé sur papier respectant les normes environnementales

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 059-215903675-20231213-D_2023_76-DE

FINANCES

Décision budgétaire (7.1)

DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°2

Il convient de modifier certains crédits inscrits au budget primitif et d'ajouter certaines inscriptions.
Nous vous prions donc de bien vouloir autoriser les inscriptions de crédits ci-après :

		DEPENSES	
FONCTIONNEMENT			
CF	NATURE	LIBELLE	MONTANT
281	60612	Energie-Electricité	86 865,13
11	6815	Dotations aux prov. pour risques et charges	40 600,00
323	65568	Autres contributions	12 150,00
420	657362	Subv. Fonctionnement CCAS	134 981,87
01	023 (042)	Virement à la section d'investissement	-20 000,00
01	6811 (042)	Dotations aux amortissements	20 000,00
		TOTAL	**274 597,00**
		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
CF	NATURE	LIBELLE	MONTANT
01	74888	Autres attributions et participations	384 597,00
01	73123	Taxe communale add. aux droits mutation	-110 000,00
		TOTAL	**274 597,00**
INVESTISSEMENT			
CF	NATURE	LIBELLE	MONTANT
510	13251	Subv non transf. GFP rattachement	19 504,00
212	13251	Subv non transf. GFP rattachement	71 669,45
512	13251	Subv non transf. GFP rattachement	8 302,82
331	1318	Autres subv. Equip. Transférables	774,48
01	28188 (040)	Autres amortissements immo. corporelles	20 000,00
01	021 (040)	Virement de la section de fonctionnement	-20 000,00
01	1641	Emprunts	-100 250,75
		TOTAL	**0,00**

Le Conseil,
Ouï cet exposé,
Adopte les conclusions du rapport,
A l'unanimité.

Pour Extrait Certifié Conforme

Charles- Alexandre PROKOPOWICZ

Le maire

VILLE de LYS-LEZ-LANNOY (Nord) - MAIRIE

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 059-215903675-20231213-D_2023_76-DE

Julie QUEVA

La secrétaire de séance

VILLE de LYS-LEZ-LANNOY (Nord) - MAIRIE